

Faciliter le regroupement familial: LA N-VA DIT NON!

▶ Voici pourquoi le parti nationaliste flamand ne veut pas du pacte de migration des Nations unies.

► C'est la polémique de la semaine. La N-VA s'est montrée réfractaire à la signature du Pacte mondial pour la migration des Nations unies, pour lequel Charles Michel avait pourtant déjà promis la signature de la Belgique. Mais c'était sans compter sur la position de la N-VA, son partenaire de majorité au gouvernement fédéral. Le parti nationaliste flamand n'a pas caché sa réticence à l'approbation d'un tel pacte. Un pacte que la N-VA qualifie de contraire à l'accord du gouvernement actuel.

Et voici les raisons pour lesquelles le parti de Bart De Wever s'oppose à la signature de ce pacte par la Belgique. Précisons ici qu'il n'est pas le seul en Europe à le rejeter. Les discussions sont vives tant en Autriche qu'en Allemagne ou aux Pays-Bas.

Si la N-VA n'en veut pas, c'est parce qu'elle le juge trop laxiste sur plusieurs aspects.

Le Pacte manquerait de distinction entre migration légale

et illégale. Et surtout, sa signature forcerait la N-VA à aller à l'encontre de son programme. Il serait inenvisageable pour les nationalistes flamands d'accepter un engagement à faciliter le regroupement familial en assouplissant les conditions de revenu, les conditions linguistiques et la durée du séjour avec un accès plus rapide aux avantages sociaux.

Pas question non plus pour la N-VA d'élargir les prestations auxquelles les migrants légaux et illégaux peuvent prétendre.

SUR LE PLAN JUDICIAIRE, les conditions fixées par le pacte dérangent aussi la N-VA. Même si le pacte n'est pas contraignant, il prévoit toutefois une limitation des possibilités de détention pour les personnes en séjour illégal.

De même qu'un engagement à régulariser ces migrants en sé-

jour illégal et à ne plus criminaliser le séjour illégal sur le territoire d'un pays. Des orientations opposées à la politique du parti qui compte le plus d'électeurs en Belgique.

Dans les rangs de la N-VA, il se dit que la signature d'un tel pacte suffirait à un juge militant ou activiste pour transformer ces engagements politiques non contraignants en droits opposables. *"Du déjà-vu dans l'affaire des visas, mais aussi dans la*

jurisprudence de la Cour de Strasbourg", s'exclament les nationalistes flamands en coulisses.

Et promouvoir, comme le veut le Pacte des Nations unies, *"le respect de la*

culture des migrants", ainsi que *"leurs sensibilités dans les soins de santé"*, c'est aller à l'encontre de la politique d'intégration prônée par la N-VA.

Vous l'aurez compris, la N-VA n'a aucun intérêt à signer un tel pacte, en contradiction totale avec son programme actuel et à venir.

N. Ben.

Un
pacte
contraire à
l'accord du
gouvernement
fédéral.